

Image not found or type unknown



Récupération tva sur bail commercial

Par **fredbly**, le **12/04/2012** à **21:27**

Bonjour,

j' ai acquis un local a destination de bail commercial il y a 2 ans, puis je encore récupérer la tva, sous quelles conditions. ce bien est actuellement sous bail 3-6-9 depuis son acquisition.
merci